Bordereau attestant l'exactitude des informations - GRENOBLE - 3801 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 10/07/2024 - B2024/013019 - 2022 B 01193 - 913 167 342 - Neko



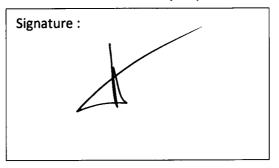
NEKO

24 Rue Lamartine
Centre d'Affaires le Concorde Bal 113
38 320 EYBENS



COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2023



Teorem Grenoble
29 avenue Felix Viallet, 38000 Grenoble
04 76 86 37 00
www.gallo.fr

Formulaire	obligatoire (article 302 septies	
A bis du	Code general des impôts)	

_	
Ω	BILAN SIMPLIFIE
\ -/	

D	ésignation de l'en	trepri	ise SA	RL NE	<u>KO</u>										-	artine			Néant_	1
Adresse de l'entreprise 38320 EYBENS Durée de l'exercice en nombre de mois *													ania *	1 12	г					
s	IRET	9	1	3 1	6	7	3	4 2	0	0	0	T	1 7			l'exercice en nomb		nois *	12	ł
r					•		<u> </u>							<i></i>		Exercice N clos I 31122023		Exercice N-		_
一	A(CTIF		·	<u> </u>	1		Br	ut		_	Amo	ortissement:	s-Provi	sions	Net 3	_	Net 4		=
(E)			,		. 14	1016	1	1			012					3				-
	Immobilisation incorporelles	Κ-			CIAIT	010					016									_
18			utres'			014	┺				1 1									_
₹	Immobilisation	s con	porelle	es*		028	³ 			738	030				247		491		73	7
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisation	s fina	ıncière	s* (1)		040			1 100	172	042					1 100	172	1	100 17	2
Z				Tota	al I (5)	044	<u>ا</u>		1 100	910	048				247	1 100	663	1	100 90	9
	Matières prem gen cours de pr			ionnemer	ıts,	050					052						Ŀ			
	en cours de pr M archandis	ses *				060					062									
TNA	Avances et acon	nptes	versés	sur com	mande	9064	1				066									_
¥	Créances	Clie	nts et co	omptes ra	tachés	. 068	3		1	380	070					1	380	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	1 38	0
CIRCUI	(2)	(tres *	(3)		072	1			962	074					11	962		5 33	1
				` '		080				,,,	082				-	1				_
ACTIF	Diam amihilit 4a	ci cs u	c piac	Cilicit		084			77	002	086					77	002		62 16	– የ
H	Disponibilités Charges consta	tána a	d'ayan.	oo *		092				002	1 1					<u>, , , , , , , , , , , , , , , , , , , </u>	-			_
	Charges consta	nees (avan			1	—				094						_			_
⊢					al II	096	\vdash			344	1 1				245	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	344	1	68 88	
┝		To	tal gé	néral (110			1 191	255	112				247	1 191 Exercice N	007	Exercice N	169 78	, _
L	,				PAS	SSIF										NET	1	NET		2
	Capital social	ou ind	lividue	el *							_				120	1 100 0	00	1	100 00	0
l	Ecarts de rééva	duatio	n				-								124					_
Š	Réserve légale														126	30 0	71			
PRE	Réserves régles	nenté	es*												130					
PROPRES	Autres réserves (d	ont rés	erve rela		chat d'o rtistes v			les	13	1)	132					
×		eau													134					
CAPITAL	Résultat de l'ex													•	136	5.3	319		42 07	1
S	Subventions d'			ent											137					_
ı				icit											140		$\overline{}$			_
	Provisions régl	emen	iees										20.	4 - 1 7	142	1 135 3	90	1	142 07	_ 1
H	Provisions nour	rican	oc et /	ch arose				-						tal I	154	1100	$\stackrel{\sim}{\rightarrow}$	-		_
┝	Provisions pour												100	al II	156		\dashv			_
[€	Emprunts et de														164		\dashv			_
DETTES (4)	Avances et acc					des e	n cour	<u> </u>		_	_				ł					_
DET	Fournisseurs e			attaché						-					166		360		38	-
	Dettes fiscales	et so	ciales		(dont	mon	tant de	la TV	A 16	9					172	**	230		16 33	_
	Comptes cours	ants d	'assoc	ciés											173	55 0	27	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	11 00	0
L	Autres dettes										_				175					_
	Produits const	atés d	l'avanc	æ											174		\longrightarrow			_
Total I									al III	176	55 6	517		27 71	-					
Ĺ									7	Total	géné	ra	l (I + II +		180	L	07	1	169 78	9
Sis	(1) Dont immobidiun an	lisatio	ns finan	icières à n	noins	193					(4)			_	s d'un an	195			
RENVOIS	(2) Dont créance	•			[197					$\prod_{i} \overline{i}_{i}$	(5)	ou créées :	au cour	s de l'	obilisations acquises exercice *	182			
¥	(3) Dont compte	s coura	nts d'as	sociés		199					_['	<i>,</i>	Prix de ve cédées au			des immobilisations ercice *	184			

/ A		
<i>1</i> 7 11	L COMPTE DE DÉCLIETAT CRADITEIR DE L'EVEDCICE (🚗 📙	
\ 41	I CUMPIE DE RESIDIA A I SIMPLIFIE DE CEARCICE (EN 11	iste
	COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en li	

Vertice de marchandises Since Services Since Services	Fo	rmulaire obligatoire (ar A-bis du Code général		Désignation de l'entr	eprise: SARL	NEKO						Néant □*
Production wendue	4	-							L			31122022
Decision	r	Ventes de mare	chandises *			209			210	<u>, </u>		
Achats de marchandisses "(y compris droits de doume) Variation de stock (marchandisses) " Variation de stock (marchandisses) " Achats de marchandisses) " Variation de stock (marchandisses) " Achats de marchandisses profession at une provision memority (y compris droits de doume) Variation de stock (matières premières et approvisionnement)" Autres charges octernes": ("Anno le louis de l'anno provisionnement) Autres charges octernes": ("Anno provisionnement) Autres charges octernes": ("Anno provisionnement) Bright ("Anno personnes" 243 1155 244 1155 250 35 000 11 1000 25 000 2	<u>N</u>	Due du etien wan	dua 🔰 bi	ens	-	215			214			
Achats de marchandisses "(y compris droits de doume) 234 Variation de stock (marchandisses) * Variation de stock (marchandisses) * Achats de marchandisses premières set approvisionnements "(y compris droits de doume) 236 Achats de miscre premières sur approvisionnements "(y compris droits de doume) 236 Variation de stock (matières premières et approvisionnement) * Autres charges octennes " (—on-billet bull — mimobilier — 240 Autres charges octennes " (—on-billet bull — 241 — 1155 English (1 and 1	TAT	Production ven	1	rvices * intr		ires \ 217			218	32 000		61 150
Achats de marchandisses "(y compris droits de doume) 234 Variation de stock (marchandisses) * Variation de stock (marchandisses) * Achats de marchandisses premières set approvisionnements "(y compris droits de doume) 236 Achats de miscre premières sur approvisionnements "(y compris droits de doume) 236 Variation de stock (matières premières et approvisionnement) * Autres charges octennes " (—on-billet bull — mimobilier — 240 Autres charges octennes " (—on-billet bull — 241 — 1155 English (1 and 1	Ō	Production sto	ckée *	(Variation du	stock en proc	luits intermédia	ires,)	1 1			
Achats de marchandisses "(y compris droits de doume) 234 Variation de stock (marchandisses) * Variation de stock (marchandisses) * Achats de marchandisses premières set approvisionnements "(y compris droits de doume) 236 Achats de miscre premières sur approvisionnements "(y compris droits de doume) 236 Variation de stock (matières premières et approvisionnement) * Autres charges octennes " (—on-billet bull — mimobilier — 240 Autres charges octennes " (—on-billet bull — 241 — 1155 English (1 and 1	EXP	Production im	nobilisée *	(produits fill	1 1							
Achats de marchandisses "(y compris droits de doume) Variation de stock (marchandisses) " Variation de stock (marchandisses) " Achats de marchandisses premières et approvisionnements "(y compris droits de doume) Variation de stock (matières premières et approvisionnement)" Autres charges octemes " Antres charges octemes" (—on-biblier immobilier — J. 242 — 5.280 — 4.886 — 1.500 — 1.	TSD			cues	1							
Achats de marchandisses "(y compris droits de doume) Variation de stock (marchandisses) " Variation de stock (marchandisses) " Achats de marchandisses premières et approvisionnements "(y compris droits de doume) Variation de stock (matières premières et approvisionnement)" Autres charges octemes " Antres charges octemes" (—on-biblier immobilier — J. 242 — 5.280 — 4.886 — 1.500 — 1.	120			4400					1 1			
Achats de marchandises * (y compris droits de douane) 234	PRC	Tratios produit			Cotal des prod	luite d'eva loitati	on ho	re TVA (I)	1	22 000		61 160
Variation de stock (markenadises) * 226	┝	A chats de mar	chandises * (v			uns a exploitati	OH HC	13 1 VA (1)		32 000		01 150
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)* 240								***	4 1			
Autres charges externes Comment credit bail Impôts, taxes et versements assimilés (6 autres professionale 243 1155 244 1155 250 35 000 11 1000 250		Achats de matières	premières et autre	s approvisionnement	ts* (y compris dro	oits de douane)			238			
Autres charges externess C. mobiliter immobiliter 242 5.280 4.886		Variation de st	ock (matières p	<u> </u>		nt)*			240			
Remundrations du personnel*		Autres charges	externes*:			immobilier			242	5 280		4 886
Remunérations du personnel * 250 35 000 11 000	z	Impôts, taxes o	et versements a	assimilés (dont tax	e professionnelle	243		1 155	244	1 155		
Produits financiers	TIO								250			11 000
Produits financiers	ITA	Charges social	es (cf. renvoi 3						252			
Produits financiers	KPL					255			254	246	<u> </u>	1
Produits financiers	D'E	Dotations aux	dont provi	sions fiscales pour imple	antations	la col			•		ļ	
Produits financiers	GES	Autres charges	commerc	iales à l'étranger *				}	262	i tes	G. A	1 (458) 458
Produits financiers	HAR		syndicale	s et professionnelles			evnlo	itation (II)	264			
Produits exceptionnels Charges innancieres Charges Charges Charges innancieres Charges	1	- RÉSULTAT	D'EXPLOIT A	TION (I - II)	100	ai ues charges u	схріо	nation (11)	-		1	
Impôts sur les bénéfices * (VII) 306 319 310	٣			111011 (1 11)				(III)	4		 	
Impôts sur les bénéfices * (VII) 306 319 310	DIVE	Produits excep	tionnels					(IV)	290			
Impôts sur les bénéfices * (VII) 306 319 310	HARGE	Charges finance			•			(V)	294			
Impôts sur les bénéfices * (VII) 306 319 310	TS ET C	Charges			dans des PME	347		(VI)	300			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + V I + VII) B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 Réporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 Réporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 Réporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 Réporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 Réporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 Réporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 Réporter le bénéfice comptable col. 2, le déficit comptable col. 2 Réporter le bénéfice comptable col. 2, le déficit comptable col. 2 Réporter le bénéfice comptable col. 2, le déficit comptable col. 2 Réporter le bénéfice comptable col. 2, le déficit comptable col. 2 Réporter le bénéfice comptable col. 2, le déficit comptable col. 2 Réporter le bénéfice comptable col. 2, le déficit comptable col. 2 Réporter le bénéfice comptable col. 2, le déficit comptable col. 3, le déficit comptable col. 2, le déficit comptable col. 3, le déficit comptable col. 2, le déficit comptable col. 3, le déficit col. 3,	HODE	exceptionnelle				348						3.70
Rémunérations et avantages personnels non déductibles* 316	L								-			
Rémunérations et avantages personnels non déductibles* Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles Provisions non déductibles* Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD) Divers front intéries sociéden 1	-								4 1		314	42 071
Amortissements ex-édentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles Provisions non déductibles* Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD) Provisions non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD) Timpôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD) Provisions non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD) Timpôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD) Timpôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD) Timpôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD) Timpôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD) Timpôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD) Timpôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD) Timpôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD) Timpôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD) Timpôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD) Timpôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD) Timpôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD) Timpôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD) Timpôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD) Timpôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD) Timpôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD) Timpôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD) Timpôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD) Timpôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD) Timpôts et taxes non déductibles * (cf page 8 de vales de vales non notice de sauton au bonnage des entreprises de transport mariume 998 Timpôts et taxes non deductibles * (cf page 8 de vales non non name 998 Timpôts et taxes non deductibles * (cf page 8 de vales non name 138 de taxanon name 138 de taxanon name 138 de taxanon name	냳					col. 1, le deficit	comp	table col. 2		5319	317	May be served
Provisions non déductibles* Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD) Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD) 324			<u> </u>			ortissements nor	dédu	ctibles	4 1			22.7 2.4 2.4 2.4 2.4 3.4 4.4 4.4 4.4 4.4 4.4 4.4 4.4 4.4 4
Charges afférentes à l'acutivit relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime Produits afférents à l'acutivité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime Produits afférents à l'acutivité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime Produits afférents à l'acutivité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime Produits afférents à l'acutivité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime Produits afférents à l'acutivité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime 997 Entreprises 986	2	Provisions nor	déductibles*		<u> </u>				322			The state of
Charges afferentes à l'acutrie relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime Produits afférents à l'acutivité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime Produits afférents à l'acutivité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime Produits afférents à l'acutivité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime Produits afférents à l'acutivité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime Produits afférents à l'acutivité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime 997 Entreprises 986	Ę			les * (cf page 7 c					324		·	Jahran A. Ja
Charges afférentes à l'acutivit relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime Produits afférents à l'acutivité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime Produits afférents à l'acutivité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime Produits afférents à l'acutivité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime Produits afférents à l'acutivité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime Produits afférents à l'acutivité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime 997 Entreprises 986	182	taires des cptes-cts	d'associés 4		liquidative	es sur OPC* 248	8		330	750	<u> </u>	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime Population au	ř				art de loyers dispe intégration (art. 2	39 sexies D) 249			251			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime Population	l								4 1	- " - "		The form
Entreprises 986 Jeune entreprise inno valle (44 sexies) 989 Zone de revitalisation natis (44 quindecies) 138 138 138 144 145 144 145 144 145 144 145 144 145	┝								,,,	la transport maritima	007	
Reprise d'entreprises redynamiser (art 44 duodecies) Reprise d'entreprises pues) ZFA NG (14 quaterdecies) 345 Investissements et outre-mer (14 cettes A) Zone franche urbaine (14 cettes A) Créance due au report en arrière (14 cettes A) Créance due au report en arrière (14 cettes A) Créance due au report en arrière (14 cettes A) Déduction exceptionnelle (art 19 decies B) Déduction exceptionnelle (art 19 decies D) RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I S seulement) Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I S seulement) Déficits antérieurs reportables: *	l					Zone de	Ō	des entrep	1303	te transport martine	"'	
Constitution Cons	l	(44. sexies)	986	Bassins d'emploi a			Н			.		
Second Process Seco	١_	en difficulté (44 septies)	981	(art. 44 duodecies)	991	dy namiser-BUD (art 44 sexdecies)	992			* ''	342	
Créance due au report en arrière du déficit dont duvers exceptionnelle (art 39 decies A) Déduction exceptionnelle (art 39 decies B) Déduction exceptionnelle (art 39 decies A) Déduction exceptionnelle (art 39 decies B) Déduction exceptionnelle (art 39 decies C) Exceptionnelle (art 39 decies C) Déduction exceptionnelle (art 39 decies C) Exceptionnelle (art 39 decies C) Déduction exceptionnelle (art 39 decies C) Ex	tions		345	souscriptions	344	Zone de dévelop- pement prioritaire (an. 44 sept decies)	993				1	
Créance due au report en arrière du déficit dont duvers exceptionnelle (art 39 decies A) Déduction exceptionnelle (art 39 decies B) Déduction exceptionnelle (art 39 decies A) Déduction exceptionnelle (art 39 decies B) Déduction exceptionnelle (art 39 decies C) Exceptionnelle (art 39 decies C) Déduction exceptionnelle (art 39 decies C) Exceptionnelle (art 39 decies C) Déduction exceptionnelle (art 39 decies C) Ex	Ped w		987	tion de la défense	127] .			
dont Déduction divers' exceptionnelle (art 39 decies A) Déduction exceptionnelle (art 39 decies A) Déduction exceptionnelle (art 39 decies B) RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Déficit de l'exercice reporté en arrière ' (Entreprises I S seulement) Déficit santérieurs reportables: ' Déficit santérieurs reportables: ' Adont imputés sur le résultat: 447 Bénéfice col. 1 Déficit col. 2 352 354 8931		Créance due a report en arriè	u re 346	Déduction	555		641			3 /	350	15 000
Cart 39 decies A) Order Cart 39 decies B) Order Cart 39 decies C) Order Orde	ļ	dont Déduction	642	Deduction		Déduction	647			•		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2 Déficit de l'exercice reporté en arrière * [Entreprises I S seulement) Déficit santérieurs reportables : 4 360 354 8931	l	(art 39 decies	A)	(art 39 decies B)		(art 39 decies C	-				li	
Péficit de l'exercice reporté en arrière * [Entreprises I S seulement) Déficit santérieurs reportables : *	-	exceptionnelle (art 39 decies			<u> </u>		,,,	réfice col. 1			╏ ╻┠	
(Entreprises I S seulement) SSU	R	ÉSULTAT FISCAL	AVANT IMPUTA	ATION DES DÉFICI	ITS ANTÉRIEU	RS			352		354	8 931
	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I S seulement)								356			
	Sefici	 				dont imputés s	ur le ré	sultat :		are a second	360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2 370 372 8 931 * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT	RI					ce col. 1	Défic	cit col. 2	370		372	8 931

2033B - Divers à réintégrer au 31/12/2023

: Libellé			Montant
	-		
DIVIDENDES MERE FILLE			 750
puri	The state of the s	regiones i commence de la commence de la companya de la commence del la commence de la commence	 And the second s
. Totalisation			750



2033B - Divers à déduire au 31/12/2023

a second of the second of			 manufacture (manufacture)		Andrew Control of the
Libellé				ļ	Montant
course on the first extendence prompting course of	a description of the second of	90 F	 		
and the company of the second second second					
DIVIDENDES MERE FILLE					15 000
The real of the second of the	The second secon	and 170 4	 With the same of t		Property of the Control of the Contr
Totalisation					15 000



	_
3	IN
3)	l **'

	IMMOBILISATION								1	Valeur br	ute des		áánal	ion lácele			
			immob	ir brute d ilisations de l'exerc	au		Augmentations			Diminutions			immobilis la fin de l'	ations à	Vale	ur d'orig	ion légale ' ine des im
AC	TIF IMMOBILISE	- 				403	ı		404			40	د ا		bilis	sations e	n fin d'exer
n mobil incorpo	rallas \		00			402			404			400	+		╂		
	(Auties		10			412			414			410	+		1		
relle	Terrains		20			422			424			420	+		.		
corpc	Constructions Installations technique		30			432			434			430	+		 		
ons	matériel et outillage indu Installations générale	striels 4	40			442			444			440	+		┼		
lisat	agencements divers	- 	50			452			454 464			450	+		╫		
mmobilisations corporelles	Matériel de transpor Autres immobilisatio		60		738 472		474			470	+	500	╂┈				
	corporelles 470 738 472				484			486	+	738							
			-		00 172				Н			_	 	1 100 172	1		
			90	1 1(00 910	492			494		1.	490		1 100 910	1		
	AMORTISS IMMOBILISATIONS AM				Mor a	itant de u début	s amortissements de l'exercice	Aug	mentat de	tions : dotation l'exercice	ıs I	afferent		ortissements nents sortis eprises	Mont à	ant des a la fin de	mortisseme l'exercice
	Fonds commercia	.1			495			497			-	498			499		
	Autres immoblisa		corner	elles	500			502			-	504			506		
S	Terra		corpor		510		-	512	<u> </u>		\rightarrow	514		+	516		
orell	Constr				520			522			\rightarrow	524			526		
s corp	Installations	technique	es . atri al a		530			532			_	534			536		
ation	matériel et outillage industriels Installations générales, agencements, aménagements divers			540			542			-+	544			546			
bilis	Matériel de transport			550			552			1	554			556			
Immobilisations corporel	Autres immobilisations corporelles				560		1	562		24	6	564			566		24
			TOTAL		570		1	572			$\overline{}$	574			576		24
III DI LIE VALLIES MOINS VALLIES									1								
Ш	PLUS-VALUES	, MOIN	NS-VA				0% pour les entre				entre	eprises :	à l'IR)				
	PLUS-VALUES re des immobilisations	, MOIN	NS-VA		(Si ce c		0% pour les entre insuffisant, joinc		état du		entre	eprises :	à l'IR)		5	_	
	re des immobilisations cédées virées	, MOIN	NS-VA		(Si ce c	adre est		ire un	état du		entre	,	àl'IR)		5		·····
Natu	re des immobilisations cédées virées de poste à poste, sises hors service ou	, MOIN	NS-VA		(Si ce c	adre est		ire un	état du		entre	,	à l'IR)		5		
Natu	re des immobilisations cédées virées de poste à poste,	i, MOIN	NS-VA		(Si ce c	adre est		ire un	état du		entre	,	à l'IR)		5		
Natu	re des immobilisations cédées virées de poste à poste, sises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé compris les produits	l	NS-VA		(Si ce c	2		3	état du		entre	4	à l'IR)				
Natu n y de la	re des immobilisations cédées virées de poste à poste, sises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé compris les produits propriété industrielle.	6		LUES	(Si ce c	adre est	insuffisant, joind	3	état du		entre	9			5	-	
Natu n y de la	re des immobilisations cédées virées de poste à poste, sises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé compris les produits	6	NS-VA	LUES	(Si ce c	2	insuffisant, joind	3	état du	même modèle)	entre	9		ins-values	10		
Natu n y de la	re des immobilisations cédées virées de poste à poste, sises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé compris les produits propriété industrielle. Valeur d'actif*	6 Amorti	ssement	LUES	(Si ce c	7	Prix de cessio	3	état du	même modèle) urt terme *	e entre	9 Plu	s ou mo	ins-values Long ter	10	 	Ω %.
Natu	re des immobilisations cédées virées de poste à poste, sises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé compris les produits propriété industrielle.	6 Amorti		LUES	(Si ce c	7	insuffisant, joind	3	état du	même modèle)	s entre	9	s ou mo	ins-values	10		0%
Natu n y de la	re des immobilisations cédées virées de poste à poste, sises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé compris les produits propriété industrielle. Valeur d'actif*	6 Amorti	ssement	LUES	(Si ce c	7	Prix de cessio	3	état du	même modèle) urt terme *	e entre	9 Plu	s ou mo	ins-values Long teri	10		
de la y	re des immobilisations cédées virées de poste à poste, sises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé compris les produits propriété industrielle. Valeur d'actif*	6 Amorti	ssement	LUES	(Si ce c	7	Prix de cessio	3	état du	même modèle) urt terme *	s entre	9 Plu	s ou mo	ins-values Long teri	10		
Natu y de la uoitesilidomm	re des immobilisations cédées virées de poste à poste, sises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé compris les produits propriété industrielle. Valeur d'actif*	6 Amorti	ssement	LUES	(Si ce c	7	Prix de cessio	3	état du	même modèle) urt terme *	s entre	9 Plu	s ou mo	ins-values Long teri	10		
y de la uoitssiliqomm 1	re des immobilisations cédées virées de poste à poste, sises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé compris les produits propriété industrielle. Valeur d'actif*	6 Amorti	ssement	LUES	(Si ce c	7	Prix de cessio	3	état du	même modèle) urt terme *	s entre	9 Plu	s ou mo	ins-values Long teri	10		
Naturn y de la contestili do mm 1 2 3	re des immobilisations cédées virées de poste à poste, sises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé compris les produits propriété industrielle. Valeur d'actif*	6 Amorti	ssement	LUES	(Si ce c	7	Prix de cessio	3	état du	même modèle) urt terme *	s entre	9 Plu	s ou mo	ins-values Long teri	10		
y de la contesilidome 1 2 3 4	re des immobilisations cédées virées de poste à poste, sises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé compris les produits propriété industrielle. Valeur d'actif*	6 Amorti	ssement	LUES	(Si ce c	7	Prix de cessio	3	état du	même modèle) urt terme *	s entre	9 Plu	s ou mo	ins-values Long teri	10		
Natural y de la control y de l	re des immobilisations cédées virées de poste à poste, sises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé compris les produits propriété industrielle. Valeur d'actif*	6 Amorti	ssement	LUES	(Si ce c	7	Prix de cessio	3	état du	même modèle) urt terme *	s entre	9 Plu	s ou mo	ins-values Long teri	10		
y y de la consiliacome 1 2 3 4 5 6	re des immobilisations cédées virées de poste à poste, sises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé compris les produits propriété industrielle. Valeur d'actif*	6 Amorti	ssement	LUES	(Si ce c	7	Prix de cessio	3	état du	même modèle) urt terme *	s entre	9 Plu	s ou mo	ins-values Long teri	10		
Nature	re des immobilisations cédées virées de poste à poste, sises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé compris les produits propriété industrielle. Valeur d'actif*	6 Amorti	ssement	LUES	(Si ce c	7	Prix de cessio	3	état du	même modèle) urt terme *	s entre	9 Plu	s ou mo	ins-values Long teri	10		
Natural	re des immobilisations cédées virées de poste à poste, sises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé compris les produits propriété industrielle. Valeur d'actif*	6 Amorti	ssement	LUES	(Si ce c	7	Prix de cessio	3	état du	même modèle) urt terme *	s entre	9 Plu	s ou mo	ins-values Long teri	10		
Natural Natu	re des immobilisations cédées virées de poste à poste, sises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé compris les produits propriété industrielle. Valeur d'actif*	6 Amorti	ssement	LUES	(Si ce c	7	Prix de cessio	3	état du	même modèle) urt terme *	581	9 Plu 19 % ©	s ou mo	ins-values Long teri	10	589	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT
(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

2033C - Détail du cadre III, plus & moins values au 31/12/2023

Nature des immobilisations cédées	Valeur Amortiss.	Valeur résiduelle	Prix de cession	court terme long terme long terme long terme 15% ou 12 0%
Totalisation	erfor and the fig. (fig. 2) (1994) is supply that the fig. (1994) is a supply to the first of the fig. (1994) is a supply to the first of the first		Company and a service of the service	





RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

A NATU	JRE DES		VISIONS - AMOI	RTIS	SEMENTS DÉR	OGATO	IRE	S						
Provisions [Provisions of the control of the contro		PROV						_						
régiementées <u>C</u>	Amortis		/ISIONS	М	ontant au début de l'exercice	dot			ntations: le l'exercice	rep ri	Diminutions: ses de l'exercice	à	Mo la fin o	ntan le l'exercice
régiementées <u>C</u>			nts dérogatoires	600		602				604		606		
Dana dad	Dont majo de 30 %	oratio	ns exceptionnelles	601		603				605		607		
Autres provisions réglemente Provisions pour risques et charges				610		612				614		616		
Provisions p	our risqu	es et	charges	620		622				624		626		
	Sur	imm	obilisations	630		632				634		636		<u></u>
Provisions pour	Sur	stock	s et en cours	640		642				644		646		
dépréciation Sur clients et comptes rattache			650	·	652				654		656			
Autres provisions pour dépréciation			s pour dépréciation	660		662				664		666		
			TOTAL	680		682				684		686		
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉROGREPA LA SUSTEMBLE DE LA MARCE.														
Dotations Reprises (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état d														
Fonds comme	rcial	681		683	3		1							
Autres Immob	incorn	700		705			\dagger	1	Indemnités po		és à payer, ales correspondantes			
Terrains	, uloup.	710		715	;		1	2	g					
Constructions		720		725			1	3						
Inst. technique	s	730		735	;		1.	4						
mat, et outillag Inst. générales,	agen-	740	-	745				5						
cements amén. Matériel de	aiv.	750		755										
transport Autres immobi	lisations	760		765	 	7								
corporelles	ΓΟΤΑL	770		775		-	+		l à renorter lign	e 322 du	tableau n° 2033-B	780		
	CITS REF		TABLES	1775	<u>'</u>			1012	a a reporter right	-	Tablea ii 2000 B	780		
<u> </u>			titre de l'exercice	précé	dent (1)						982			
Déficits trans Érés	de plein dr	oit (art	icle 209-II-2 du CGI)	982 bis		Nomb	re d'	opé	rations sur l'	'exercio	∞ 982 bis			
Déficits imput	tés									•	983		·	
Déficits report	tables										984			
Déficits de l'ex	kercice										860			8 931
Total des défic		it à re	porter								870			8 931
	DIVERS											Т		
			mentaires facultat		facultatives vers	ées en s	annli	icati	ion du I de l'	article			381	
15	54 bis du	CGI-	dont cotisations fa	culta	tives Madelin (I	de l'art.	154				325			
do	ont cotisa	tions	facultatives aux no	ouvea	ux plans d'éparg	me retra	ite				327			
Cotisations pe	ersonnelle	s obl	igatoires de l'explo	itant	*						·· r	ļ	380	
do	ont monta	ant dé	ductible des cotisa	ations	sociales obligate	oires hor	s CS	SG-	CRDS		326			
N° du centre de gestion agréé										388				
Montant de la TVA collectée									374	6 40				
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)									378	77				
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant									399					
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									398					
Montant de l'i	nvestisse	ment	reçu qui a donné li	ieu à	amortissement ex	ception	nel c	chez	l'entreprise	investi	sseur		397	

⁽¹⁾ Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

Formulaire obligatoire (article 53 A

du code general des impots)	· · · ·	
Désignation de l'entreprise : SARL NEKO		Néant X *
Exercice ouvert le : 01012023 et clos le : 31122023	Durée o	en nombre de mois 12
DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel *		376
dont apprentis		657
dont handicapés		651
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE	L	···-
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		108
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une a normale et courante	otivitá	119
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges		105
refuertations de trus inserts du compte de truisient de charges		106
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajouté		100
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en c	1	115
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa form		143
Subventions d'exploitation reçues		113
Variation positive des stocks		111
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116
	_	153
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitatio		144
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée	IOIAL 2	144
Achats		121
Variation négative des stocks		145
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corpo	relles mises	125
à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore convention de location de plus de 6 mois		146
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		133
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en co	ommun	148
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée dé	clarée	128
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afféren immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une normale et courante	e activité	150
	TOTAL 3	152
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée TOTAL 1 + TOTAL	2 - TOTAL 3	137
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DE	C et 1329-DEF. Si la VA EF)	117
Cadre réservé au mono établissement au sen Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans l Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration	le champ de la CVAE le la déclaration n°13	E ne doivent pas compléter ce cadre. 30-CVAE-SD), veuillez compléter
M ono établissement au sens de la CVAE 020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE		022
Effectifs au sens de la CVAE		023
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026
Période de référence 024 160		
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		

⁽¹⁾ il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

N٥	de	dépôt	

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)

1	7	(1)	Néant	
1/	- 11			_

EXERCICE CLOS LE [3 1 1 2 2 0 2 3]	N° SIRET 9 1 3 1 6 7 3 4 2 0 0 0 1 7				
DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL NEKO					
ADRESSE (voie) 24 Rue Lamartine					
CODE POSTAL 38320 VILLE EY	BENS				
	OMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS ORRESPONDANTES 902				
	OMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS ORRESPONDANTES 904 1 100 000				
L CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :					
Forme juridique Dénomination					
	de détention Nb de parts ou actions				
Adresse: N° Voie					
Code postal Commune	Pays				
Forme juridique Dénomination					
N° SIREN (si société établie en France) % d	e détention Nb de parts ou actions				
Adresse: N° Voie					
Code postal Commune	Pays				
Forme juridique Dénomination					
	de détention Nb de parts ou actions				
Adresse: N° Voie					
Code postal Commune	Pays				
Forme juridique Dénomination					
N° SIREN (si société établie en France) % d	e détention Nb de parts ou actions				
Adresse: N° Voie					
Code postal Commune	Pays				
IL CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :					
Titre (2) M Nom patronymique FRANCONE Prénom(s) JEREMIE					
Nom marital FRANCONE % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 1 100 000					
Naissance : Date 25081986 N° département 38 Commune ST MARTIN D HERES Pays FRANCE					
Adresse: N° 12 Voie RUE OLYMPE GOUGES					
Code postal 38320 Commune EYBENS Pays					
Titre (2) Nom patrony mique Prénom(s)					
	de détention Nb de parts ou actions				
Naissance: Date N° département Comm	nune Pays				
Adresse: N° Voie					
Code postal Commune	Pays				

⁽¹⁾ Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

7	FILIALES ET PART	ICIPATIONS	DGFiP N° 2033-G 2024		
>10 1 1/ A.	des personnes ou groupements de po ont la société détient directement au		1 (1) Néant .		
EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 3		N° SIRET 9 1 3 1	6 7 3 4 2 0 0 0 1 7		
DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SA					
ADRESSE (voie) 24 Rue Lamartine					
CODE POSTAL 38320 NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES	-	BENS 05	1		
Forme juridique SARL Dénomination					
N° SIREN (si société établie en France) 79177827			% de détention 33,33		
Adresse: N° 24 Voie	RUE LAMARTINE		70 de deterrior		
Code postal 38320	Commune EYBENS	Pays FR	ANCE		
Forme juridique Dénomination			% de détention		
N° SIREN (si société établie en France) Adresse: N° Voie		W ***	78 de determon		
Code postal	Commune	Pays			
Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France)			% de détention		
Adresse: N° Voie			78 de détention		
Code postal	Commune	Pays			
Farma installant Démonstration					
Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France)			% de détention		
Adresse: N° Voie					
Code postal	Commune	Pays			
Forme juridique Dénomination	······				
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention		
Adresse: N° Voie					
Code postal	Commune	Pays			
Forme juridique Dénomination	-				
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention		
Adresse: N° Voie					
Code postal	Commune	Pays			
Forme juridique Dénomination					
N° SIREN (si société établie en France)		. *	% de détention		
Adresse: N° Voie					
Code postal	Commune	Pays			
Forme juridique Dénomination					
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention		
Adresse: N° Voie					
Code postal	Commune	Pays			

⁽¹⁾ Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

Neko

S.A.R.L au capital de 1 100 000 €
Siège social : 24 Rue Lamartine
Centre d'Affaires le Concorde Bal 113
38 320 EYBENS
913 167 342 RCS Grenoble

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 3 JUIN 2024

Extrait du procès-verbal relatif à l'affectation du résultat

De l'exercice clos le 31/12/2023

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 5 318,89 € de la manière suivante :

En intégralité au poste « réserve légale », soit la somme de

5 318,89 €

Pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'associé unique rappelle que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercices	Revenus éligibl	es à l'abattement	Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
2022	12 000,00 €	Néant	Néant
2021	Néant	Néant	Néant
2020	Néant	Néant	Néant

Fait à EYBENS, Le 3 juin 2024

> CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

Monsieur Jérémie FRANCONE, Gérant